

21-11-01 Administration Générale – Conseil Municipal

Installation d'un Conseiller Municipal

Monsieur le Maire expose :

Par courrier en date du 25 septembre dernier, Madame Myriam SCHERIANI m'a informé de sa démission de membre du Conseil Municipal.

Il convient de combler le siège devenu vacant au sein de cette assemblée.

Aux termes de l'article L270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu, est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Le candidat suivant est Monsieur Franck PUPIER. Ce dernier est donc appelé à siéger à compter de la présente séance.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 9 novembre 2021**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 8 novembre 2021

21-11-01 Administration Générale – Conseil Municipal

Installation d'un Conseiller Municipal

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 26 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne - PUIPIER Franck

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - ADAM Fabrice

Avaient donné procuration :

M. PELLEGRIN à Mme BISACCIA
Mme REPELLINI à M. BRUNEAU
M. ADAM à M. DI PAOLO

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN